

Avis voté à la séance plénière du 23 octobre 2019

Les métropoles : apports et limites pour les territoires

Déclaration du groupe de la Coopération

Le pouvoir d'attraction des métropoles ne se dément pas, année après année : les villes aimantent les populations étudiantes, mais aussi les actifs en quête d'emploi ; les services publics et privés, les politiques culturelles, les usages du numérique y sont souvent plus développés qu'ailleurs.

Toutefois le travail mené lors de la réalisation du rapport a montré que le dynamisme apparent des métropoles devait être relativisé, leurs habitantes et leurs habitants subissant une forte saturation des transports en commun ou des infrastructures routières. Ce sont des lieux à forts contrastes sociaux, où se concentrent, parfois sans jamais se côtoyer, les plus riches et les plus pauvres de notre pays.

Parmi les problématiques répertoriées dans l'avis, celle de l'accès au logement n'est pas des moindres. La préconisation 9 y répond en mettant en avant trois éléments essentiels pour favoriser de meilleures conditions de logement et pour guider l'action publique :

Le premier est que la cohésion et l'inclusion sociale au sein des métropoles seront effectivement favorisés en développant la mixité fonctionnelle, générationnelle, économique et sociale. C'est pour cela que le groupe de la coopération soutient le développement des logements intermédiaires et celui des logements sociaux pour accueillir au cœur même des métropoles, à la fois les classes moyennes et les classes les plus modestes. Pouvoir accéder à un logement abordable est, pour le groupe de la coopération, constitutif du Pacte républicain.

Le deuxième point concerne la nécessaire stabilité et pérennité des financements dans le domaine du logement en général et du logement social en particulier. L'activité de construction est particulièrement sensible au stop and go : il faut de la visibilité et de la pérennité.

Enfin, l'avis insiste sur le fait que le logement étant aussi l'exercice d'un droit, il doit bénéficier d'interventions volontaristes des pouvoirs publics. L'avis insiste sur la maîtrise du foncier, ce que soutient le groupe de la coopération.

Le groupe de la coopération a voté l'avis.